



3 rue du général Thiry 54230 Neuves-Maisons  
[contact@autoecolegt.fr](mailto:contact@autoecolegt.fr)

## PERMIS B BOITE AUTOMATIQUE (BEA)

Le permis B à embrayage automatique ou permis à boîte automatique autorise la conduite de véhicule à boîte de vitesse automatique et/ou manuelle mais avec obligatoirement un embrayage automatique.

Le PERMIS BEA ou PERMIS à boîte automatique autorise la conduite de véhicule à boîte de vitesse automatique et/ou manuelle mais avec obligatoirement un embrayage automatique.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Une évaluation de départ

Le rôle de l'évaluation de départ est de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

#### Une formation théorique « code de la route »

Les cours portent sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

#### Une formation pratique 13 heures (minimum légal obligatoire)

MAITRISE le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.			
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.			

## PUBLIC VISE ET PREREQUIS

La formation s'adresse :

- A tout le monde
- Aux personnes atteintes de certains handicaps physiques (sous réserve d'accord médical du médecin agréé par la sécurité routière)
- Aux personnes rencontrant des difficultés à manier une boîte de vitesse lors de leur apprentissage

Prérequis

- Savoir lire et écrire le français
- Avoir 18 ans
-

## RESULTATS ATTENDUS

Permis de catégorie B restreint à la conduite des véhicules équipés d'une boîte à embrayage automatique.

## ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

## MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Alternance de théorie et de pratique

## MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles de cours équipées de moyens multimédia. Véhicules adaptés à l'enseignement.

Fiche de suivi et livret d'apprentissage.

Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

## ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

Feuilles de présence émargées par les stagiaires

Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

## SANCTIONS DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.